



MRC de Témiscamingue

**RÈGLEMENT N° 157-02-2013**

**Règlement déléguant au directeur général – secrétaire-trésorier, au directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint et à certains cadres le pouvoir d'autoriser des dépenses et/ou contrats au nom de la MRCT.**

**Avis de publication**

**(article 451 du Code municipal).**

**Prenez avis** que le conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, lors de la séance ordinaire du 20 février 2013, a adopté le règlement n°157-02-2013 concernant le pouvoir d'autoriser des dépenses et/ou contrats au nom de la MRCT aux membres de la direction et à certains cadres.

Le règlement n°157-02-2013 entre en vigueur à la date de la publication de cet avis.

Une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, au bureau de la MRC de Témiscamingue, ainsi qu'au site Internet : [www.mrctemiscamingue.qc.ca](http://www.mrctemiscamingue.qc.ca).

**Donné à Ville-Marie, au bureau de la MRC de Témiscamingue, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de février 2013.**

Lyne Gironne  
Secrétaire-trésorière – directrice générale  
MRC de Témiscamingue

*Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue*

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209

Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829

Télécopieur : 819 629-3472

Courriel : [mrc@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:mrc@mrctemiscamingue.qc.ca)

Site Internet : [www.mrctemiscamingue.qc.ca](http://www.mrctemiscamingue.qc.ca)



(MRCT, 25 février 2013 Ig)

Angliers  
Béarn  
Belleville  
Duhamel-Ouest  
Fugèreville  
Guérin  
Kipawa  
Laforce  
Laniel (TNO)  
Latulipe-et-Gaboury  
Laverlochère  
Lorrainville  
Moffet  
Nédélec  
Notre-Dame-du-Nord  
Rémigny  
St-Bruno-de-Guigues  
St-Édouard-de-Fabre  
St-Eugène-de-Guigues  
Témiscaming  
Ville-Marie  
-  
MRC de Témiscamingue